



Réussir Sa Loc

TOUT SUR LA LOCATION SAISONNIÈRE

Conditions Générales De Vente

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

(19 septembre 2016)

ARTICLE 1 – OBJET

Les présentes conditions générales définissent les conditions et modalités de vente :

- Du site Internet <https://www.reussirsaloc.com>, et
- De toutes les Solutions et services développés, mis à disposition (en accès payant ou gratuit) et/ou commercialisés par REUSSIR SA LOC, et
- De tous les services de hot-line qui sont associés auxdites solutions et services.

L'ensemble étant ci-après désigné par « les Solutions ».

En accédant, visitant et/ou utilisant les Solutions vous vous engagez à accepter et à respecter sans réserve les présentes conditions générales et Conditions Générales d'Utilisation et les autres documents légaux de REUSSIR SA LOC.

De même, toute commande implique l'acceptation et le respect des présentes conditions générales et Conditions Générales d'Utilisation et les autres documents légaux de REUSSIR SA LOC l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales qui prévalent sur toutes autres conditions.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent quel que soit votre statut : propriétaire d'une résidence ou d'un meublé de tourisme, professionnel du tourisme, structure de promotion touristique, etc. Si vous n'êtes pas d'accord avec un de ces documents légaux, vous ne devez pas commander ou utiliser les Solutions.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE VENTE

PRÉSENTATION DES SOLUTIONS

Le Site web www.reussirsaloc.com propose L'ACTUALITE du monde de la location saisonnière, mise à jour et contrôlée par nos équipes, UN LARGE PANEL D'OUTILS afin que chaque partie prenante trouve la solution qui lui convient et UNE EXPERTISE avec de l'information au contenu éditorial fiable et complet, validé par des experts.

ÉVAL'ÉTOILES est la solution qui facilite le classement Prestataire offre au public un service d'autoévaluation en vue du classement en meublé de Tourisme

Hot-line ÉVAL'ÉTOILES

– ÉVAL'ÉTOILES offre également un service optionnel de mise en relation avec une assistance en ligne (« Hot line ») qui permet à l'utilisateur de poser des questions dans le but d'obtenir de l'aide à la compréhension des critères de l'autoévaluation.

Chaque question posée à la hot line ne peut concerner qu'un seul critère à la fois.

Chaque question posée (pour laquelle une réponse aura été apportée) sera débitée de 1 point sur le compte « Question/Réponse » du client

REUSSIR SA LOC se réserve le droit de réponse, et pourra le cas échéant conseiller le contact d'un expert partenaire.

Ces services optionnels font l'objet d'une facturation distincte et peuvent être suspendus ou interrompus, à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, indépendamment de la fourniture du service principal.

REPARTITAX est une solution permettant aux services techniques de la collectivité qui assure la perception de la taxe de séjour et/ou le contrôle et/ou la répression, d'évaluer chaque meublé non classé sur la base du classement étoilé.

L'offre de vente

– les différentes étapes à suivre pour conclure le contrat par voie électronique ;

LA COMMANDE

Le client valide sa commande lorsqu'il active le lien « Confirmez votre commande » en bas de la page « Récapitulatif de votre commande » après avoir accepté les présentes conditions de vente. Avant cette validation, il est systématiquement proposé au client de vérifier chacun des éléments de sa commande ; il peut ainsi corriger ses erreurs éventuelles.

La société REUSSIR SA LOC confirme la commande par courrier électronique ; cette information reprend notamment tous les éléments de la commande.

FACTURATION

Le Prestataire établit, dès réception de la commande, une facture en double exemplaire, dont un exemplaire sera délivré le jour même au client. (disponible sur son espace personnel « Mon Profil / Mes Factures ») La facture comporte les mentions exigées par la réglementation en vigueur.

MODALITÉS ABONNEMENT : DURÉE ET RENOUVELLEMENT

Formule Gold

- Auto évaluation des 112 critères par section.
- Durée de l'abonnement : 5 ans, en lien avec le classement étoilé (possibilité de résiliation après la deuxième année, celle-ci étant due).
- Les rabais exceptionnels s'appliquent sur la durée totale de l'abonnement.
- Tarif par dossier de 79€ HT la première année, 39€ HT les années suivantes (prix catalogue hors rabais exceptionnels).
- Hotline :
 - 5 questions intégrées à l'abonnement
 - Utilisation des questions sur la première année
 - Possibilité de consulter la hotline hors abonnement (10 € HT par question)

Formule Premium

- Auto évaluation des 112 critères par section.
- Durée de l'abonnement : 5 ans, en lien avec le classement étoilé (possibilité de résiliation après la première année, celle-ci étant due).
- Les rabais exceptionnels s'appliquent sur la durée totale de l'abonnement.
- Tarif par dossier de 99€ HT la première année, 39€ HT les années suivantes (prix catalogue hors rabais exceptionnels).
- Hotline :
 - 10 questions intégrées à l'abonnement
 - Utilisation des questions sur la première année
 - Possibilité de consulter la hotline hors abonnement (10 € HT par question)

ARTICLE 3 – BARÈME DES PRIX UNITAIRES

Les prix sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont consultables sur le site Internet aux pages suivantes <https://www.reussirsaloc.com/loutil-dauto-evaluation-par-reussir-sa-loc/pour-les-proprietaires/tarifs-proprietaires/>.

Les prix sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA applicables au jour de la commande.

REUSSIR SA LOC s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, REUSSIR SA LOC s'engage à fournir les Solutions commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

ARTICLE 4 – RÉDUCTIONS DE PRIX ET CONDITIONS D'ESCOMPTE

RABAIS ET RISTOURNES

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que REUSSIR SA LOC serait amenée à octroyer.

ESCOMPTE

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

ARTICLE 5 – CONDITIONS DE REGLEMENT

MODALITÉS ET DÉLAIS DE PAIEMENT

Le règlement de la commande s'effectuera à la commande, soit par prélèvement SEPA, soit par carte bancaire, Visa, et Mastercard. La transaction bancaire est assurée par le service Slimpay. Ce service assure également la sécurisation de la transaction bancaire. Le débit de la somme due sera prélevé automatiquement lors de la commande, puis annuellement au jour anniversaire de souscription de l'abonnement.

L'ordre de paiement effectué par carte bancaire ne peut être annulé. Dès lors, le paiement de la commande par le client est irrévocable.

RETARD DE PAIEMENT ET PÉNALITÉS DE RETARD

En cas de défaut de paiement total ou partiel des Solutions, l'acheteur doit verser à REUSSIR SA LOC une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

RÉSILIATION

La résiliation de l'abonnement n'est possible qu'à la fin de la 1^{ère} année pour la formule Premium et à la fin de la 2^{ème} année pour la formule Gold.

Le présent contrat prendra fin si l'une d'une partie notifie à l'autre son intention de ne pas renouveler le contrat 30 jours au moins avant la fin de la période en cours, selon les modalités prévues lors de la commande.

ARTICLE 6 – CONTINUITÉ DE SERVICE

REUSSIR SA LOC fait ses meilleurs efforts afin de rendre ses Solutions disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, indépendamment des opérations de maintenance desdites Solutions et/ou du Site Internet et/ou du/des Serveur(s) sur le(s)quel(s) sont hébergées les Solutions.

A ce titre, REUSSIR SA LOC est tenue d'une obligation de moyen.

REUSSIR SA LOC se réserve la possibilité de modifier, interrompre, à tout moment, temporairement ou de manière permanente tout ou partie des Solutions, sans information préalable des Utilisateurs et sans droit à indemnités.

REUSSIR SA LOC ne garantit pas que ses Solutions soient exemptes de virus informatiques ni d'autres anomalies indépendantes de sa volonté.

ARTICLE 7 – DONNÉES PERSONNELLES

ACCÈS À VOS DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la législation française en vigueur (art. 38 à 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978), le Client dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles fournies et de leur utilisation.

Pour l'exercer, il suffit d'adresser un courriel au responsable du traitement des données, Monsieur Boris Peignot à l'adresse contact@reussirsaloc.com.

COLLECTE DES DONNÉES PERSONNELLES

Le client déclare être informé et accepter que les informations recueillies feront l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre l'accès aux Solutions, à informer le client des évolutions des Solutions, et de façon générale à réaliser les prestations auxquelles REUSSIR SA LOC s'est engagée.

Le client déclare être informé et accepter que les informations recueillies seront susceptibles d'être utilisées à des fins de prospection commerciale par REUSSIR SA LOC. Le client peut s'opposer à cette utilisation, pour ce faire, il suffit d'adresser un courriel au responsable du traitement des données, Monsieur Boris Peignot à l'adresse contact@reussirsaloc.com.

Le client déclare être informé et accepter que les informations recueillies seront susceptibles d'être revendues par REUSSIR SA LOC à ses partenaires à des fins de prospection commerciale. Le client peut s'opposer à cette utilisation, pour ce faire, il suffit d'adresser un courriel au responsable du traitement des données, Monsieur Boris Peignot à l'adresse contact@reussirsaloc.com.

Le traitement des données personnelles recueillies lors de l'utilisation des Solutions a fait l'objet de déclarations auprès de la CNIL.

ARTICLE 8 – DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La structure générale du site <https://www.reussirsaloc.com/>, ainsi que les textes, graphiques, images, sons et vidéos la composant, sont la propriété de REUSSIR SA LOC. Toute représentation et/ou reproduction et/ou exploitation partielle ou totale des contenus et services proposés par le site <https://www.reussirsaloc.com> par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable et par écrit de la société REUSSIR SA LOC et/ou de ses partenaires est strictement interdite et serait susceptible de constituer une contrefaçon au sens des articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS D'AUTEUR

REUSSIR SA LOC attire l'attention sur le caractère innovant de ses Solutions et de l'importance du strict respect par LE PARTENAIRE de la présente clause relative aux droits d'auteur que REUSSIR SA LOC considère comme déterminante.

REUSSIR SA LOC déclare être titulaire des droits d'auteurs sur le site web www.reussirsaloc.com et sur les Solutions et bénéficier à ce titre de la protection accordée par le Code de la propriété intellectuelle (article L.111-1 et suivants) aux œuvres originales tant sur les créations graphiques et artistiques, telles que l'architecture du site et son design, que sur les logiciels développés pour les faire fonctionner.

REUSSIR SA LOC déclare ainsi disposer des droits nécessaires et suffisants pour la vente de l'abonnement à ses Solutions. REUSSIR SA LOC garantit notamment ses clients contre toute action, réclamation, revendication ou opposition de la part de toute personne invoquant un droit de propriété intellectuelle sur les Solutions

Le CLIENT, en acceptant les présentes conditions générales de vente, s'engage pour sa part à respecter les droits de propriété exclusifs de REUSSIR SA LOC sur les Solutions, à n'utiliser les Solutions que pour ses besoins propres et s'interdit d'en réaliser des copies.

SIGNES DISTINCTIFS

Les marques, logos, dénominations sociales, sigles, noms commerciaux, enseignes et/ou nom de domaine de REUSSIR SA LOC et/ou de ses partenaires commerciaux mentionnés sur les Solutions, incluant les Annonceurs, constituent des signes distinctifs insusceptibles d'utilisation sans l'autorisation expresse et préalable de leur titulaire.

Toute représentation et/ou reproduction et/ou exploitation partielle ou totale de ces signes distinctifs est donc prohibée et constitutive de contrefaçon de marque, en application des dispositions du Livre 7 du Code de la propriété intellectuelle, d'usurpation de dénomination sociale, nom commercial et de nom de domaine engageant la responsabilité civile délictuelle de son auteur.)

ARTICLE 9 – CONFIDENTIALITÉ

REUSSIR SA LOC attire l'attention sur le caractère innovant de ses Solutions et de l'importance du strict respect de la présente clause de confidentialité que REUSSIR SA LOC considère comme déterminante.

LES PARTIES s'engagent à considérer comme confidentielles toutes informations, tant commerciales, financières, techniques, scientifiques, industrielles, marketing, qui auraient été utilisées, apprises ou à laquelle LE CLIENT auraient eu accès.

Les dites informations ne devront donc ni utiliser ni révéler à d'autres, sauf pour les besoins de l'utilisation des Solutions ou de manière expressément autorisée par écrit par REUSSIR SA LOC.

ARTICLE 10 – RELATIONS CLIENTS / SERVICE APRES VENTE

Le client peut adresser toute information, question ou réclamation à Monsieur Boris Peignot, à l'adresse du siège social de REUSSIR SA LOC 40 rue Bertin 97 400 SAINT DENIS.

ARTICLE 11 – MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

REUSSIR SA LOC se réserve la possibilité de modifier les présentes conditions générales en cas de besoin et de prendre toutes décisions qu'elle pourrait estimer utiles pour l'application et l'interprétation des présentes conditions générales. Les contrats en cours sont alors soumis aux conditions générales ainsi modifiées et, le cas échéant, complétées.

La responsabilité de REUSSIR SA LOC ne peut en aucun cas être engagée de ce fait.

ARTICLE 12 – CESSION ET SOUS-TRAITANCE

REUSSIR SA LOC peut céder à un tiers à quelque titre, pour quelque cause et sous quelque forme que ce soit, le contrat ou l'un quelconque des droits et/ou obligations de celui-ci, notamment dans le cadre d'une cession de son fonds de commerce ou d'entreprise.

Elle est tenue d'en informer le client dans les meilleurs délais.

REUSSIR SA LOC se réserve également le droit de confier à un tiers l'exécution de tout ou partie de ses obligations contractuelles.

ARTICLE 13 – FORCE MAJEURE

La responsabilité de REUSSIR SA LOC ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

ARTICLE 14 – LOI APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPÉTENT

Les parties conviennent que ce contrat est soumis à la loi française. Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de SAINT DENIS de La Réunion.